

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Conducteurs d'engins de chantier non débutants

Notre intervenant :

Formateur expert en manutention et levage.

+ un testeur certifié CACES®.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**630 € HT (756 € TTC)
dont 370 € HT de formation
et 260.00 € HT de Test**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Connaître les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier,
- Travailler en intégrant la sécurité pour soi-même et son entourage,
- Diminuer les risques d'accident de travail notamment en effectuant l'entretien préventif de son engin de chantier

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Alternance d'apports théoriques et de pratique sur un site conforme aux exigences de la recommandation R482
- Mémo remis à chaque participant
- Evaluation qualitative par les participants en fin de formation
- Délivrance d'une attestation de fin de formation

- Tests finaux d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R.482 par des testeurs certifiés CACES R.482
- Délivrance du CACES® R.482 aux candidats validés

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ **La Réglementation**

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur : conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, entretien du matériel...
- Dispositif CACES®: rôle de l'Assurance Maladie, Recommandations
- Rôle et responsabilités du conducteur : devoir d'alerte, droit de retrait
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés

■ **Technologie des engins de chantiers : Fonctionnement & Maintenance**

- Terminologie (motorisation, transmission, équipement, châssis, organes de roulement...)
- Caractéristiques générales (masse, vitesse, capacité de charge...)
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des

différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage...)

- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation des dispositifs
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés

■ Les principaux types d'engins de chantier

- Caractéristiques & spécificités des différents types d'engins de chantier
- Les catégories de CACES® R482 correspondantes

■ Règles de circulation applicables aux engins de chantier

- **Identification et signification** des panneaux de signalisation routière de danger, d'interdiction et d'obligation, des panneaux spécifiques aux chantiers (signalisation temporaire), des signaux relatifs aux intersections et aux régimes de priorité des marquages horizontaux sur les voies de circulation (lignes et symboles au sol)...
- Plan de circulation et/ou Protocole de sécurité
- Circulation sur chantier - Circulation sur la voie publique

■ Prévention des Risques liés à l'utilisation des engins

- **Risques liés au fonctionnement de l'engin** : risques mécaniques, ceux liés aux différents circuits, électriques, physiques (hydraulique, pneumatiques...), chimiques, incendie, liés au bruit, aux vibrations...
- **Risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin** : renversement de l'engin, heurts de personnes ou d'engins, manque de visibilité, perte de contrôle de l'engin, chute de l'engin, effondrement du terrain, projection de matériaux, risques liés à l'environnement (réseaux, présence d'eau, zone confinée, conditions météorologiques)
- **Risques spécifiques lors des opérations de levage transport et élévation de personnes, chargement / déchargement sur porte-engins, transport de l'engin (arrimage, stabilité...)**
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives, Risques liés à l'utilisation de téléphone mobile, diffuseur de musique

■ Exploitation des engins de chantier

- Fonctionnement, rôle et utilité de la ceinture de sécurité, des différents dispositifs de réglage du siège ... du port des EPI en fonction de l'opération à réaliser
- Transport et élévation de personnes : les interdictions, expliciter et justifier les applications autorisées
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin

- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement
- Connaître les gestes et signaux de commandement pour le guidage

■ **Mise en Pratique des engins de chantiers concernés conformément à la R482**

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manoeuvres
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance - Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

■ **Test finaux d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel R482.**

Option Test IPR SEC: 1 heure (50€ supplémentaire)

L'IPR est obligatoire pour tous les engins de fouilles, à savoir :

- Catégorie A
- Catégorie B1
- Catégorie B2
- Catégorie C1

Le chef d'entreprise devra délivrer une autorisation à son salarié (AIPR).